

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Solvants à pouvoir calorifique élevé 'pour utilisation'

Code Eural	070104*
Code déchet	015030

### DESCRIPTION

Solvants à pouvoir calorifique élevé (p.e. white spirit, térébenthine, diluants à peintures, dégraissants aliphatiques), entièrement pompables à température ambiante.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Paramètres :

- Valeur calorifique : > 16 000 kJ/kg
- Point éclair: > -10°C
- pH : > 4
- chlore : < 2 %
- Sédiment : < 2 %
- PCB : < 50 ppm
- Eau < 5 %
- Br, F, I: < 1000 ppm
- Acrylonitrile: < 5%

#### Conditions générales :

- Une seule phase, en conditionnement de plus de 5 litres.
- Pas de métaux lourds.
- Pas de substances dégageant des odeurs nauséabondes (telles qu'amines, amides, acide butyrique, mercaptans et styrène).
- Pas de produits explosifs (tels que perchlorates et peroxydes).
- Pas de produits lacrymogènes.
- Pas de produits radioactifs ou produits émettant des radiations ionisantes.
- Pas de déchets qui, par réaction entre eux ou en cas d'incinération, peuvent former des mélanges explosifs ou des vapeurs toxiques ou provoquer des polymérisations.
- Pas de pesticides ni de déchets toxiques
- Pas de produits contaminés avec des germes pathogènes.
- Pas de produits comburants.
- Pas d'isocyanates
- Pas de solvants qui réagissent avec d'autres solvants
- Pas de silicones non-polymérisés

Si la teneur en eau excède 20%, la partie en eau sera facturée selon le tarif de solvant bas.

Si la teneur en chlore excède 0.5%, un supplément sera facturé.

Si une couche de boue non-pompable est présente, celle-ci sera traitée au prix de boue (fût inclus).